

Villes nouvelles en perspective

Jacques Gally

Comité scientifique de l'INTA

Les motivations de lancement des villes nouvelles sont diverses suivant les pays et suivant les époques. En simplifiant on peut décrire trois groupes d'objectifs.

- Un premier groupe est constitué par la création de villes nouvelles comme réponse à une spirale de difficultés urbanistique et de développement du territoire que rencontrent les grandes agglomérations : accroissement rapide de la population, migrations de la campagne vers la ville, absence de planification, apparition de constructions informelles et de quartiers taudis, expansion incontrôlable du périmètre de l'agglomération. On peut citer l'Angleterre après la 2^{ème} guerre mondiale jusqu'en 1990, la France en cours de développement depuis les années 70, Jakarta en Indonésie depuis les années 90 ... Ces projets de villes nouvelles sont basés sur des implantations en « satellites », à distances variables des grandes agglomérations.
- Un deuxième groupe est lié à des problématiques de conquête de territoires ; ce sont des pays de grande taille (Russie, Chine, Indonésie par exemple) qui possèdent de grandes surfaces inhabitées mais dont la richesse géographique présente un intérêt. Ces villes nouvelles sont très souvent basées sur le développement d'une industrie (agroindustrie) et/ou d'une exploitation minière (charbon, pétrole, minerais...). L'INTA travaille par exemple, depuis plusieurs années avec le Pérou qui développe plusieurs villes nouvelles sur des territoires andins, nouvellement irrigués et ouverts à l'agriculture.
- Un troisième groupe est fondé sur une politique de « produit » dans le sens marketing du terme. Cette catégorie est très sensible aux modes et elle se renouvelle régulièrement. On peut citer par exemple quelques concepts au cours des 100 dernières années : cité jardin, cité radieuse, nouvelle capitale administrative, ville « sécurisée » réservée à une catégorie aisée de la population, etc. Actuellement les concepts d'Écocité et de ville Intelligente (smart cities) sont à la mode.

Nous ne parlerons pas des villes du deuxième groupe cité précédemment (conquête du territoire), ni du troisième groupe (concept marketing d'une mode ou d'un groupe social déterminé).

L'expérience de l'INTA a permis de dégager quelques constantes pour un avenir viable des projets du premier groupe : réponse à une politique urbaine et d'organisation des territoires.

Première constante : il faut tenir compte des échelles « Villes nouvelles » : taille du projet, durée du projet, complexité du projet.

- L'objectif de population doit dépasser 60,000 habitants. En deçà il s'agit de nouveaux quartiers qui ne peuvent se passer de la proximité d'une ville existante. Le risque est de manquer des équipements, des commerces et des emplois nécessaires.
- Le développement d'une ville nouvelle est d'une durée très longue (au-delà de 20 ans) et entraîne plusieurs contraintes. Première contrainte cette durée dépasse le mode de fonctionnement des entreprises privées et on ne peut pas espérer qu'elles prennent l'entière responsabilité du développement ; la collectivité publique est la seule qui puisse garder la maîtrise du projet sur le long terme. Deuxième contrainte, la collectivité publique elle-même doit s'organiser pour faire face à un environnement changeant : contraintes économiques nationale et internationale, évolution de l'environnement social et technologique, par exemple.
- La complexité du projet ville nouvelle est nécessaire. Une ville sans emplois est une cité dortoir, une ville sans équipements et sans l'intégralité du corps social est une cité de chantier... La programmation et la réalisation de cette complexité ne peut pas être gérée sans une coordination de tous les acteurs : pour les pouvoirs publics la coordination des niveaux national et régional de chaque ville nouvelle, pour les acteurs économiques la coopération des financements publics et privés.

Deuxième constante : la programmation des objectifs et le plan d'aménagement d'une ville nouvelle doivent pouvoir évoluer au cours du temps. La ville nouvelle doit pouvoir suivre les modes et les dernières avancées techniques (actuellement, une ville nouvelle doit pouvoir être écologique ou intelligente ; la ville nouvelle de Marne la Vallée lancée dans les années 70 en France par exemple, peut évoluer en ce sens).

Troisième constante : l'existence d'une société d'aménagement dans le périmètre de chaque ville nouvelle (éventuellement avec participation du public et du privé) est le meilleur moyen de gérer les deux premières constantes qui viennent d'être décrites.